

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

Distr.
GENERALE
A/C.1/36/16
3 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

DEC 8 1981

Trente-sixième session
PREMIERE COMMISSION
Point 42 b) de l'ordre du jour

UN/SA COLLECTION

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Lettre datée du 3 décembre 1981, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une lettre de la Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies, relative à la prétendue utilisation d'armes chimiques et à toxines dans les pays de l'Asie du Sud-Est et en Afghanistan.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 42 b) de l'ordre du jour de sa trente-sixième session, intitulé "Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport du Secrétaire général".

(Signé) O. TROYANOVSKI

Annexe

La Mission permanente de l'URSS auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui communiquer ce qui suit.

Ces derniers temps, les représentants des Etats-Unis ont répandu au sein de divers organes de l'ONU des affirmations selon lesquelles des armes chimiques et à toxines auraient été utilisées dans des pays de l'Asie du Sud-Est et en Afghanistan. En outre, on avance directement ou indirectement, et de façon irresponsable, des hypothèses selon lesquelles l'Union soviétique aurait pris une certaine part à de prétendues violations du Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphixiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques, signé à Genève en 1925, et de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. On s'appuie, pour étayer ces affirmations notoirement mensongères sur des "informations" sans aucun fondement publiées par la presse et d'autres moyens d'information et, plus récemment, sur des "preuves matérielles", qui auraient été recueillies par des spécialistes américains en Asie du Sud-Est. Bien que de telles affirmations, dont le but est de jeter le doute sur la façon dont l'Union soviétique s'acquitte des obligations qui lui incombent en vertu des accords internationaux de limitation des armements, soient absolument dénuées de tout fondement, autour de cette "question" créée de toutes pièces se développe une bruyante campagne de propagande. Il y a lieu de remarquer que prennent part à cette campagne des représentants haut placés de l'Administration des Etats-Unis.

Aucun fait concret n'est fourni à l'appui de ces prétendues "informations" selon lesquelles des armes chimiques auraient été utilisées. Ces "informations" sont en elles-mêmes absurdes et ne résistent pas à une analyse scientifique élémentaire. Bien qu'elles indiquent en général la date, le lieu et les diverses particularités des attaques chimiques qui se seraient produites en Afghanistan, au Laos et au Kampuchea, une analyse élémentaire et un tant soi peu d'objectivité montre le caractère mensonger et diffamatoire de ces "faits".

Malgré "l'abondance de témoins oculaires" qui auraient assisté à la prétendue utilisation d'armes chimiques, on ne présente aucune preuve matérielle (éléments constitutifs de munitions, conteneurs, éclats, etc.) de cette utilisation. Le caractère non fondé des "informations" relatives à des cas imaginaires d'utilisation d'armes chimiques par l'Union soviétique en Afghanistan est confirmé par le témoignage du chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge qui s'est rendue à Peshavar (Pakistan), M. J. M. Monod, qui a déclaré que les médecins du Comité international de la Croix-Rouge n'avaient pas une seule fois rencontré un patient présentant des symptômes dus à l'action de substances toxiques ("Süddeutsche Zeitung", numéro du 22 octobre 1981).

/...

Vu ce qui précède, il est parfaitement naturel que même le Groupe d'experts de l'ONU qui a mené une enquête sur les "informations" selon lesquelles des armes chimiques auraient été utilisées n'ait pas été en mesure de parvenir à une conclusion définitive quant à l'utilisation ou non d'agents de guerre chimique. En outre, les experts ont reconnu que "le Groupe n'a pas été en mesure de détecter (chez les personnes interrogées) de signes ou de symptômes qui laisseraient supposer qu'il y a eu exposition à des agents chimiques" (document A/36/613, en date du 16 novembre 1981).

La note verbale adressée au Secrétaire général par le représentant des Etats-Unis le 14 septembre 1981 reconnaît indirectement que les "informations" relatives à l'utilisation d'armes chimiques par l'Union soviétique en Afghanistan et par le Viet Nam au Laos et au Kampuchea sont dénuées de tout fondement, car il y est dit que même les experts américains qui se sont penchés sur cette question sont arrivés à la conclusion "qu'ils ne connaissaient aucune arme chimique classique qui aurait pu, seule ou en combinaison avec d'autres, produire tous les symptômes décrits ou entraîner la mort aussi rapidement..." (document A/36/509, en date du 15 septembre 1981).

Il est évident que ce fait a obligé les auteurs de ces "informations" sur une prétendue utilisation d'armes chimiques à se mettre en quête de nouveaux "arguments" destinés à rendre leurs inventions plus vraisemblables. Ainsi, dans la note verbale des Etats-Unis datée du 14 septembre 1981 susmentionnée, qui fait état des résultats de l'analyse d'un échantillon soi-disant prélevé au voisinage de la frontière du Kampuchea et de la Thaïlande, on avance que des toxines du groupe des trichothécines ont été utilisées. On prétend en outre que les taux détectés dans un échantillon de ces substances produites naturellement par le champignon "Fusarium" étaient 20 fois supérieurs aux taux habituels en cas d'intoxication naturelle, que ces substances "ne se trouvent pas à l'état naturel dans les climats chauds" et qu'il n'existe pas en Asie du Sud-Est d'installations permettant leur production artificielle. Les auteurs de ce document savent sans aucun doute que dans certaines régions d'Asie du Sud-Est, le taux naturel d'intoxication due aux mycotoxines du groupe des trichothécines n'a pas été étudié jusqu'à présent et que ce taux peut varier de 1 à 100 ou 1000 en fonction des variations des conditions extérieures.

La valeur des arguments avancés par le Département d'Etat des Etats-Unis est mise en doute par des spécialistes aux Etats-Unis mêmes. Comme on le fait remarquer par exemple dans le numéro du Washington Post du 23 septembre 1981, la plante qui a servi d'échantillon pouvait avoir été contaminée par des spores de champignon et le taux de toxines a pu augmenter pendant son transport. D'autre part, ce journal attire l'attention sur le fait que la possibilité d'une contamination naturelle d'une localité par la toxine T2 en Asie n'a pratiquement jamais été étudiée auparavant. Quant à cette toxine elle-même, selon ce journal, elle est largement utilisée aux Etats-Unis mêmes à des fins de recherche scientifique et peut même être envoyée par la poste. Il est parfaitement clair que ce mode de transport ne pourrait être utilisé pour des agents hautement toxiques à utilisation militaire. Enfin, dans le rapport du Groupe d'experts de l'ONU susmentionné, publié deux mois après l'apparition de la "version" des toxines du groupe des trichothécines, il est dit que le Groupe d'experts n'a pas été en mesure de détecter chez les personnes interrogées de

/...

signes ou de symptômes indiquant qu'elles auraient été exposées à des agents chimiques. Même chez ceux qui, d'après leur propre témoignage, ont traversé la région contaminée par la "poudre jaune", on n'a pu découvrir aucun signe caractéristique d'intoxication. Ainsi, cette nouvelle tentative de prouver l'improuvable n'est encore une fois fondée que sur des inventions et ne résiste pas à la critique.

Ainsi donc, aucune des procédures destinées à fournir la preuve de l'utilisation d'armes chimiques n'est confirmée par le moindre fait, si ténu soit-il, ce qui, apparemment, ne préoccupe guère les originateurs des "informations". Quant à la nature de ces "informations", deux exemples suffiront à en démontrer l'absurdité.

Par exemple, l'une des descriptions des conséquences de l'emploi d'armes chimiques amène à conclure que les substances qui auraient prétendument été employées ont pour effets simultanés de paralyser le système nerveux, de provoquer des lésions cutanées, l'asphyxie et l'incapacité, sont capables de provoquer des hémorragies prolongées après même le décès des victimes, n'agissent que sur certaines parties de l'épiderme et les tissus, ont des effets toxiques sur les plantes, etc., et ce bien que les milieux scientifiques internationaux sachent fort bien qu'il n'existe pas dans la nature de substance possédant toutes ces propriétés.

Tout aussi peu fondées de ce point de vue sont les "informations" relatives aux propriétés physiques de substances toxiques qui, soi-disant, sont capables de passer de l'état de corps composé liquide à l'état solide puis à l'état de vapeur.

Nul n'ignore par ailleurs que les Etats-Unis d'Amérique eux-mêmes ont largement employé les armes chimiques au cours des agressions auxquelles ils se sont livrés dans l'Asie du Sud-Est.

Le Ministre de la santé et des affaires sociales des Etats-Unis d'Amérique, M. R. Schweiker, a officiellement confirmé le 23 septembre de l'année en cours que les Etats-Unis avaient massivement employé des armes chimiques au Viet Nam. Il est désormais reconnu que non seulement la population du Viet Nam mais encore une partie importante des troupes américaines ayant participé aux opérations armées ont été victimes de cette utilisation. Le Gouvernement américain a notamment admis officiellement, pour la première fois, que plus de 45 millions de litres de divers agents chimiques ont été déversés sous forme d'aérosols sur le territoire du Viet Nam au cours de la guerre. En tout, selon M. R. Schweiker, plusieurs centaines d'opérations aériennes spéciales de déversement de produits chimiques toxiques ont été menées au dessus du Viet Nam. Au cours de ces opérations, ces substances toxiques ont exercé leurs effets non seulement sur la population pacifique et l'armée du Viet Nam, mais aussi sur une partie importante de l'armée américaine dont le personnel n'avait pas été informé des effets funestes d'un contact avec ces substances. Aujourd'hui encore, alors que plusieurs années se sont écoulées, des soldats américains payent de leur santé et de celle de leurs enfants, ce crime atroce.

/...

Selon les informations fournies par le Ministère de la santé des Etats-Unis d'Amérique, au cours des années écoulées, 1 200 membres de l'armée de l'air ayant effectué des opérations de déversement d'agents chimiques et 60 000 membres de l'armée de terre victimes de la contamination sur le terrain ont porté plainte pour maladie auprès du service chargé des vétérans. La plupart d'entre eux font état d'une soudaine détérioration de leur état de santé, de l'apparition d'exanthèmes dits du chlore, de tumeurs malignes de la peau, de violents maux de tête, d'affections du foie et du système gastro-intestinal, d'une coordination amoindrie de leurs mouvements, et de la multiplication du nombre de maladies cancéreuses.

Les données fournies par M. Schweiker ne rendent toutefois pas pleinement compte de l'ampleur de la guerre chimique qu'ont menée les Etats-Unis d'Amérique au Viet Nam. De plus amples renseignements sur le caractère massif de l'utilisation des armes chimiques par les Etats-Unis sont contenus dans les documents de la Conférence internationale scientifique qui s'est tenue à Paris en 1970, avec la participation d'experts en armes chimiques de nombreux pays, y compris des Etats-Unis d'Amérique. Il est également question de l'utilisation par les Etats-Unis d'Amérique de produits chimiques au Viet Nam, au Laos et au Kampuchea, dans le mémorandum du 20 mars 1981 (document CD/82) soumis au Comité du désarmement par la République socialiste du Viet Nam. Selon les données disponibles, qui sont loin d'être complètes, les Etats-Unis d'Amérique ont déversé sur le seul Viet Nam du Sud plus de 100 000 tonnes de produits chimiques toxiques au cours de la guerre. Plus de 43 p. 100 de la superficie des cultures et près de 44 p. 100 de la superficie des forêts ont été affectés par des déversements répétés. Soixante-dix pour cent de la superficie des cocotiers et 150 000 hectares de végétation tropicale ont été anéantis.

La guerre chimique a fait plus de 2 millions de victimes dont 3 500 morts parmi les Vietnamiens, les autres souffrant encore aujourd'hui de ses conséquences. Les armes chimiques américaines ont également été utilisées massivement, au mépris des normes internationales existantes, au Kampuchea et au Laos. Au seul Kampuchea, 85 p. 100 des forêts ont été atteintes, 50 p. 100 de la population animale a été anéantie, des milliers de Kampuchéens souffrent de diverses maladies provoquées par des substances toxiques. Il est absurde par ailleurs de chercher à faire croire que l'Union soviétique serait impliquée dans l'emploi de substances toxiques en Afghanistan. Ces élucubrations ont de toute évidence pour but de détourner l'attention du fait bien connu que les bandes qui envahissent le territoire afghan de l'extérieur sont ravitaillées en munitions chimiques de fabrication américaine.

Le Gouvernement afghan a à maintes reprises fourni à la communauté internationale des données de fait concernant l'emploi d'armes chimiques par des bandes de contre-révolutionnaires afghans qui, en fait, sont soutenus par les Américains. Ces armes chimiques, fabriquées aux Etats-Unis d'Amérique, ont été envoyées en Afghanistan, où elles ont été utilisées par des bandits contre la population pacifique, la jeunesse des écoles et pour anéantir la population animale. Nous ne citerons qu'un seul parmi les nombreux faits établis. Le 25 mars 1980, en Afghanistan, dans la province de Herat, un affrontement armé s'est produit entre

/...

une patrouille des forces armées de la République démocratique d'Afghanistan et l'une des multiples bandes de diversion infiltrées de l'étranger. Parmi les armes saisies après que la bande eût été mise en déroute, figuraient des grenades chimiques à main. Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a procédé à une enquête approfondie sur la question, les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une déclaration spéciale du gouvernement (le 11 avril 1980) et des spécimens des armes chimiques de fabrication américaine saisies après la défaite des bandes armées ont été exhibés aux représentants de diverses organisations internationales et aux journalistes étrangers lors d'une conférence de presse à Kaboul.

Les auteurs de ces élucubrations mensongères dirigées contre l'Union soviétique ont pour intention véritable non seulement d'amener l'opinion publique à oublier que les Etats-Unis ont largement utilisé l'arme chimique contre les populations indochinoises, mais aussi de créer un climat plus propice aux préparatifs à vaste échelle que font les Etats-Unis pour moderniser leur potentiel dans le domaine de la guerre chimique. D'après les spécialistes des armes chimiques, les Etats-Unis possèdent d'ores et déjà l'arsenal d'armes chimiques le plus important du monde. Les stocks d'agents toxiques de type "Sarine" et "VX" se situent entre 45 et 55 milliers de tonnes. Dans les entrepôts américains des Etats-Unis, d'Europe, du Japon et de l'océan Pacifique, sont stockés plus de 3 millions de projectiles chimiques divers, dont le poids total dépasse 150 000 tonnes. L'armée américaine a à sa disposition plus de 90 types différents de munitions chimiques.

Pour développer encore cet arsenal, les Etats-Unis ont décidé de construire une nouvelle usine à Pine Bluff (Arkansas) où sera mise au point une génération entièrement nouvelle d'armes chimiques - les munitions binaires. Les forces armées américaines possèdent déjà des obus d'artillerie binaires de 155 mm ("Sarine-2"). On met actuellement la dernière main à l'élaboration d'un obus d'artillerie binaire de 203,2 mm ("VX-2"). Lorsque cette nouvelle usine sera achevée et opérationnelle, les Etats-Unis disposeront de munitions chimiques nouvelles adaptées à leurs systèmes d'artillerie de base, de bombes chimiques aéroportées de type "Big Eye", d'ogives de roquettes tactiques binaires "Lance", de fusées ailées, d'appareils et de cassettes pour arrosage aérien. Ils prévoient de faire passer de 3 à 5 millions d'unités leurs réserves de munitions chimiques et aussi de moderniser et d'accroître considérablement leur capacité de stockage des armes chimiques. Le réarmement en armes chimiques des Etats-Unis devrait coûter 4 milliards de dollars.

A la lumière de ce qui précède, toute l'absurdité des élucubrations selon lesquelles l'Union soviétique serait partie à un projet d'utilisation des armes chimiques et toxiques devient patente. Cette propagande calomnieuse vise à saper à la base les accords internationaux dans le domaine du désarmement et prouve que ceux qui répandent de pareilles inventions ne veulent pas résoudre certains problèmes dont l'importance est indéniable pour limiter les armements et écarter les risques de guerre. Les affirmations dénuées de fondement des Etats-Unis et la manière dont elles sont faites prouvent que l'on n'est pas mû à Washington par le désir de renforcer les accords existants en matière de limitation des armements et de désarmement ou de progresser dans ce domaine, mais que, selon toutes apparences, on vise un but diamétralement opposé.

/...

L'Union soviétique est indéfectiblement en faveur d'une condamnation immédiate et totale des armes chimiques. En 1969 déjà, de concert avec d'autres pays socialistes, elle avait présenté, pour examen par les instances internationales, un projet précis de convention sur l'interdiction des armes chimiques et bactériologiques. Après que l'Assemblée générale eût adopté une résolution concernant la signature d'une convention portant sur l'interdiction des seules armes bactériologiques, l'Union soviétique et d'autres pays socialistes ont soumis en 1972 au Comité du désarmement un projet précis de convention sur l'interdiction de la mise au point, de la production et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction. Ce projet de convention fait aujourd'hui encore l'objet de négociations au Comité du désarmement. Depuis 1976, l'URSS poursuit activement des pourparlers bilatéraux sur cette question avec les Etats-Unis. Ce n'est pas la faute de l'URSS si, en 1980, ils ont été suspendus par les Etats-Unis, qui jusqu'ici ne se montrent guère disposés à les reprendre.

La Mission permanente de l'URSS auprès de l'Organisation des Nations Unies profite de l'occasion qui lui est ici donnée de souligner une fois de plus que son pays est prêt à reprendre dès que possible ses pourparlers avec les Etats-Unis sur l'interdiction des armes chimiques, de même qu'à participer activement aux efforts multilatéraux déployés dans ce domaine au sein du Comité du désarmement.
